



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada

**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021**

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

Introduction

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour élaborer et livrer l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, nos recherches et nos technologies aident les agriculteurs, les producteurs d'aliments et les transformateurs à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur le marché international.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, veuillez consulter le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor, et doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses d'AAC pour 2021-2022 et le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B).

Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé selon une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses de 2021-2022 et le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B) pouvant être utilisés pour l'exercice 2021-2022. Il a été préparé à l'aide d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière au chapitre de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel montre les résultats de l'exercice financier en cours comparativement aux autorisations approuvées par le Parlement, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 31 décembre 2021.

Le tableau suivant compare les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses cumulatives du troisième trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2021-2022 et 2020-2021

Tous les crédits et toutes les autorisations législatives (en millions de dollars)	2021-2022	2020-2021
Autorisations totales pouvant être utilisées	3 926	3 490
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	1 592	1 433
Utilisation	41 %	41 %

A. Changements importants aux autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le troisième trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

Comparaison des autorisations totales au 31 décembre des exercices 2021-2022 et 2020-2021

Autorisations	2021-2022	2020-2021	Écart
Crédit 1 – Autorisations nettes de fonctionnement	649	590	60
Crédit 5 – Autorisations de dépenses en capital	56	53	3
Crédit 10 – Subventions et contributions	735	601	134
Autorisations budgétaires législatives	2 486	2 247	239
Autorisations totales	3 926	3 490	436

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

Les autorisations totales pendant l'exercice 2021-2022 s'élevaient à 3 926 millions de dollars à la fin du troisième trimestre, comparativement à 3 490 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2020-2021, ce qui représente une augmentation de 436 millions de dollars ou de 12 %. Cette hausse s'explique principalement par les augmentations de financement suivantes :

- L'augmentation des autorisations législatives de 239 millions de dollars est principalement attribuable à l'augmentation du financement de 400 millions de dollars du programme Agri-relance en réponse aux incendies de forêt et aux conditions de sécheresse qui sévissent de la Colombie-Britannique à l'Ontario. Il y a également une hausse de financement de 113 millions de dollars pour le programme Agri-stabilité en raison de l'élimination de la limite de la marge de référence. Ces montants sont compensés en partie par une réduction de 298 millions de dollars en raison de l'expiration du financement législatif à l'égard de la COVID-19, en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.
- L'augmentation de 134 millions de dollars pour le crédit 10 – Subventions et contributions est majoritairement attribuable aux diverses initiatives de lutte contre la pandémie de COVID-19 totalisant 67 millions de dollars, ce qui est principalement attribuable au financement de la prolongation du Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires et au financement du Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire. L'augmentation du financement tient également compte d'un nouveau financement de 29 millions de dollars pour le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs et le Programme de développement des marchés de la volaille et des œufs; de 20 millions de dollars pour élargir le programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse; et de 16 millions de dollars pour la nouvelle initiative Solutions agricoles pour le climat.
- L'augmentation de 60 millions de dollars pour le crédit 1 – Autorisations nettes de fonctionnement est principalement due à un transfert de 32 millions de dollars du crédit 1 au crédit 10 en 2020-2021, ce qui a réduit le montant pour le crédit 1 de l'année dernière. Il y a également un financement supplémentaire de 19 millions de dollars cette année pour les obligations de négociation collective.
- L'augmentation de 3 millions de dollars pour le crédit 5 – Autorisations de dépenses en capital est due au produit de 10 millions de dollars de la vente de la ferme expérimentale de Regina d'AAC, qui est compensée en partie par une diminution de 7 millions de dollars du report du budget des dépenses en capital.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le troisième trimestre de l'exercice en cours et du précédent.

Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2021-2022 et 2020-2021

Dépenses	2021-2022	2020-2021	Écart
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	437	403	34
Crédit 5 – Dépenses en capital	21	19	2
Crédit 10 – Dépenses en subventions et contributions	247	160	87
Dépenses législatives budgétaires	887	851	36
Dépenses budgétaires nettes totales	1 592	1 433	159

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

À la fin du troisième trimestre de 2021-2022, les dépenses totalisaient 1 592 millions de dollars, comparativement à 1 433 millions de dollars déclarés pour la même période en 2020-2021, soit une augmentation de 159 millions de dollars ou 11 %. Cette hausse est principalement attribuable à :

- une augmentation de 87 millions de dollars pour le crédit 10 – Subventions et contributions, qui provient de fonds supplémentaires entraînant une hausse des dépenses de 90 millions de dollars pour le Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire voté et de 20 millions de dollars pour le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires voté. Ces augmentations sont en partie compensées par une diminution de 15 millions de dollars dans le Programme d'investissement pour fermes laitières en raison de perturbations liées à l'approvisionnement et à la main-d'œuvre à cause de la pandémie de COVID-19.
- une augmentation de 36 millions de dollars des dépenses législatives, principalement en raison d'une hausse de 192 millions de dollars pour le programme Agri-relance afin d'offrir de l'aide pour les conditions de sécheresse et les feux de forêt de cette année. Il y a également une augmentation des dépenses de 110 millions de dollars pour les paiements de contribution d'Agri-protection en raison du moment, de la fréquence et de l'importance des demandes reçues et émises. Ces dépenses sont principalement compensées par une diminution de 280 millions de dollars des dépenses de programme à l'égard de la COVID-19 à la suite de l'expiration du financement législatif pour la COVID-19.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

- une augmentation de 34 millions de dollars pour le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement principalement attribuable à l'augmentation des coûts salariaux associée à des taux de rémunération plus élevés et à l'embauche de nouveaux employés.
- une augmentation de 2 millions de dollars pour le crédit 5 – Dépenses en capital principalement attribuable à l'augmentation des dépenses liées aux projets de technologie de l'information.

Risques et incertitudes

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue de mettre en œuvre ses politiques et ses programmes dans un contexte caractérisé par la gestion prudente des finances. Dans le but de faciliter les processus décisionnels et l'établissement de priorités, et afin d'assurer une meilleure mise à profit et une utilisation plus efficace des ressources, le Ministère a mis en place des procédures visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer un éventail de risques.

Au fur et à mesure que la pandémie de COVID-19 évolue, AAC continuera de faire preuve de vigilance, se préparera aux risques et aux situations qui auront une incidence sur son environnement opérationnel, y compris les répercussions à plus long terme, et interviendra en conséquence.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Programmes

Les annonces suivantes de nouveaux programmes ou des modifications aux programmes en place ont été faites en réponse aux conséquences de la pandémie de COVID-19 sur le secteur agricole canadien :

- **Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires** : Un montant supplémentaire de 57,6 millions de dollars a été annoncé dans le budget de 2021 pour prolonger le programme jusqu'au 31 août 2021. Le programme aide les employeurs à assumer les coûts supplémentaires associés à la période d'isolement de 14 jours ainsi qu'à la quarantaine de trois jours dans les hôtels.
- **Soutenir la sécurité alimentaire des Canadiens les plus vulnérables** : Le budget de 2021 avait annoncé un montant supplémentaire de 140 millions de dollars pour Agriculture et

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

Agroalimentaire Canada en 2021-2022 pour appuyer le travail sur le terrain des organisations et des collectivités qui relèvent des défis sans précédent en matière de sécurité alimentaire, en particulier chez les Autochtones, les collectivités éloignées et les autres collectivités qui sont le plus à risque à cet égard.

Les annonces suivantes de nouveaux programmes ou de modifications aux programmes en place n'ont pas été faites directement en réponse à la pandémie de COVID-19 :

- **Stratégie emploi et compétences jeunesse** : Un montant supplémentaire de 21,4 millions de dollars a été alloué à Agriculture et Agroalimentaire Canada en 2021-2022 pour financer jusqu'à 1400 nouveaux postes pour les jeunes dans l'industrie agricole afin de les aider à accroître leur expérience de travail et à acquérir de nouvelles compétences.
- **Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers** : Un financement de 944 millions de dollars sur deux ans est alloué à compter de 2021-2022 afin de prolonger le programme visant à indemniser les producteurs laitiers en réponse aux accords commerciaux, y compris l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).
- **Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs** : Un financement de 704 millions de dollars est accordé sur 10 ans à compter de 2021-2022. Le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO) vise à aider les producteurs de volaille et d'œufs sous gestion de l'offre à s'adapter aux changements du marché découlant de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).
- **Agri-stabilité pour 2020 et 2021 (changements importants)** : Des changements sont apportés au programme Agri-stabilité concernant la limite de la marge de référence (LMR), qui sera supprimée rétroactivement pour l'année de programme 2020. La date limite d'inscription pour l'année de programme 2021 sera prolongée. Les coûts estimatifs de l'élimination de la LMR seront de 113,2 millions de dollars en 2021-2022 et de 56,6 millions de dollars en 2022-2023.
- **Fonds d'action à la ferme pour le climat** : Un financement de 200 millions de dollars est octroyé à Agriculture et Agroalimentaire Canada sur trois ans (de 2021-2022 à 2023-2024) pour l'initiative Solutions agricoles pour le climat (SAC) afin d'établir et d'exécuter le Fonds d'action à la ferme pour le climat (en tant que volet de l'initiative SAC à laquelle Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada participent aussi).

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

- **Fonds d'investissement dans la transformation des produits sous gestion de l'offre :** Un financement de 325 millions de dollars est octroyé à Agriculture et Agroalimentaire Canada sur sept ans (de 2021-2022 à 2027-2028). Il aidera les transformateurs de produits sous gestion de l'offre (produits laitiers, volaille et œufs) à s'adapter aux changements du marché découlant de la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

Chris Forbes,
administrateur général
Ottawa (Canada)

Original signé par

Marie-Claude Guérard,
dirigeante principale des finances
Ottawa (Canada)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

État des autorisations (*non audité*)

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Exercice 2021-2022 (1)			Exercice 2020-2021 (1)		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (2)	Crédits utilisés au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (2)	Crédits utilisés au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	649 335 \$	149 469 \$	437 279 \$	589 509 \$	144 699 \$	403 184 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	55 547	9 462	20 528	52 567	10 181	18 982
Crédit 10 – Subventions et contributions	735 152	175 400	247 252	600 936	83 554	159 854
Autorisations législatives budgétaires ⁽³⁾	2 485 616	606 344	887 177	2 246 775	513 150	851 289
Autorisations budgétaires totales	3 925 650	940 674	1 592 236	3 489 787	751 584	1 433 309
Autorisations totales	3 925 650 \$	940 675 \$	1 592 236 \$	3 489 787 \$	751 584 \$	1 433 309 \$

Remarques

(1) Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

(2) Inclut uniquement les autorisations disponibles et celles qui sont octroyées par le Parlement à la fin du trimestre.

(3) D'autres précisions sur ces autorisations législatives budgétaires figurent dans le tableau suivant.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non auditées*)

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Exercice 2021-2022 (1)			Exercice 2020-2021 (1)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépensées effectuées au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées effectuées au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	555 455 \$	133 451 \$	410 947 \$	532 737 \$	126 389 \$	384 296 \$
Transport et communications	13 976	933	2 242	11 406	568	1 328
Information	10 971	4 018	5 866	7 453	2 169	4 624
Services professionnels et spéciaux	117 222	28 103	66 226	91 005	26 562	59 768
Location	9 135	1 978	5 623	5 720	1 643	5 118
Réparation et entretien	14 194	2 771	6 532	13 381	2 912	5 939
Services publics, fournitures et approvisionnements	45 726	8 177	19 935	33 782	7 396	15 754
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	16 659	2 723	5 815	23 872	4 303	6 739
Acquisition de machines et de matériel	46 337	5 472	12 553	46 575	6 684	11 186
Paiements de transfert	3 142 907	763 883	1 081 235	2 775 070	578 981	959 175
Autres subventions et paiements	8 833	2 004	8 865	6 473	3 181	8 925
Dépenses budgétaires brutes totales	3 981 416	953 513	1 625 840	3 547 474	760 788	1 462 852
Moins les revenus affectés aux dépenses						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	(55 766)	12 839	33 604	(57 687)	9 204	29 543
Total des revenus affectés aux dépenses	(55 766)	12 839	33 604	(57 687)	9 204	29 543
Dépenses budgétaires nettes totales	3 925 650 \$	940 674 \$	1 592 236 \$	3 489 787 \$	751 584 \$	1 433 309 \$
Remarque						
(1) Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.						

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA
Ventilation des autorisations législatives budgétaires (*non auditée*)
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars)

ANNEXE A

	Exercice 2021-2022 (1)			Exercice 2020-2021 (1)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépensées effectuées au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées effectuées au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	68 960 \$	16 661 \$	49 982 \$	65 215 \$	16 304 \$	48 912 \$
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Salaire et allocation pour véhicules automobiles	91	23	68	89	22	67
Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	482 648	9 088	(1 656)	384 830	5 158	(7 547)
Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	623 000	342 376	503 409	623 000	352 269	392 595
Paiements de subventions pour le programme Agri--investissement	122 910	34 507	116 879	122 910	43 639	108 431
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	104 800	7 581	18 676	90 300	4 710	13 185
Paiements de subventions pour le programme Agri--stabilité	57 123	166	1 123	39 320	1 725	3 163
Paiements de contributions pour le programme Agri--investissement	16 550	8 349	13 366	16 550	5 268	19 300
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	(2)	(59)	13 111	-	(76)
Fonds spécial de la Canadian Cattlemen's Association	-	-	-	-	-	-
Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	-	(12 084)	-	-	(11 560)
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	100	-	-	100	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe/Agri--relance	518 513	186 422	194 341	118 513	2 209	2 209

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA
Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non auditée)
Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars)

ANNEXE A

	Exercice 2021-2022 (1)			Exercice 2020-2021 (1)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépensées effectuées au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	- \$	268 \$	109 \$	- \$	334 \$	509 \$
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles excédentaires de l'État	8 810	909	3 008	7 336	1 039	2 456
Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	-		27	-	23	24
Paiements de subventions pour l'Initiative de transition du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(3)	(8)	-	(1)	(7)
Paiements de contributions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(0)	(4)	-	(1)	(7)
Paiements de subventions pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	469 000	-	-	468 000	-	-
Paiements de contributions pour le Fonds des infrastructures alimentaires locales	-	-	-	125 000	49 436	125 000
Paiements de contributions pour le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires	-	-	-	48 950	14 196	35 827
Paiements de contributions pour le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires – Frais partagés	-	-	-	1 050	-	1 048
Paiement de contributions pour le Fonds d'urgence pour la transformation	-	-	-	62 500	10 851	62 500
Paiement de contributions pour le Programme d'achat des aliments excédentaires	-	-	-	50 000	(750)	48 543
Contributions à l'appui du Fonds d'urgence pour les mesures de soutien à la ferme	-	-	-	5 000	5 000	5 000
Contributions à l'appui du programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse	-	-	-	5 000	1 718	1 718
Autorisations budgétaires législatives	2 485 616 \$	606 344 \$	887 177 \$	2 246 775 \$	513 150 \$	851 289 \$
Remarque						
(1) Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.						